

après sa destruction, un riche prieuré dont le bénéfice était habituellement dévolu aux principales familles de la province. Son église gallo-romaine était sous le vocable de saint Benoit et des saints martyrs Hilaire et Florentin, suppliciés à Autun en 475, sous Carocius, roi des Vandales. Un évêque de cette ville avait remis à Aurélien les ossements de ces saints confesseurs pour son monastère de Sessieu. Longtemps vénérées dans la contrée, ces reliques ont été dispersées par l'orage révolutionnaire (1).

Saint-Benoît-de-Sessieu était un prieuré seigneurial, sécularisé. Outre les droits féodaux, la justice haute, moyenne et basse, les prieurs avaient encore en bénéfice les paroisses de Saint-Benoît, de Groslée, de Marchamp, de Lompnas, de Briguier, d'Isieu, de Cordon, de Peysieu, de Géliénu, où ils prélevaient la dime et dont ils nommaient les curés.

Ces deux prieurés formés avec les débris d'anciens monastères sont exceptionnels dans le Bugey; toutes les autres maisons de ce genre, créées par les abbayes dont elles dépendaient, y avaient une autre origine. Lorsqu'un prince ou un seigneur avait fait donation à un monastère d'une métairie ou d'une partie de territoire, l'abbé envoyait quelques religieux pour la cultiver et l'administrer. Le chef de cette petite colonie conventuelle étant appelé *prieur*, ces établissements furent nommés *prieurés*; on les désignait encore du nom d'*obédience* (2).

Les seigneurs dont les vassaux étaient privés de l'exercice du culte, faute de prêtres, firent aux abbayes de nombreuses libéralités pour créer sur leurs terres des prieurés dont les religieux remplissaient l'office de curés. Ainsi, par exemple, fut fondé au X^e siècle le prieuré de la Burbanche par

(1) Guichenon, *Hist. du Bugey*, pag. 94.

(2) *Dict. de Trévoux*.